



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

à la signature le 10/11/15

DIRECTION DU PATRIMOINE

TÉL. 04 90 49 38 20 / FAX 04 90 49 35 30

Monsieur Jean-Paul CAPITANI
Gérant de la « SCI SAINT-MARTIN »
23, QUAI MARX DORMOY
13200 ARLES

Réf. HS/EG//BS/DK/AL/2015-704
PV- 149

Objet : Dernier rappel en réponse à votre courrier
enregistré en mairie sous le n° 13633
concernant les travaux non conformes à l'autorisation délivrée
Courrier recommandé avec AR
1A 110 897 3797 8

Affaire suivie par : Mme Angeles LARGER

Le 10 novembre 2015

Monsieur,

Par votre courrier du 7 juillet 2015, vous m'indiquez ne pas vouloir vous conformer à l'arrêté de non opposition avec prescriptions délivré le 22 juillet 2014 pour la restauration du clocher du Méjan, sis, 27 place MASSILLON 13200 ARLES.

D'autre part, le 2 novembre à 10H36 il a été constaté que vous aviez procédé, toujours sans autorisation, à la pose de 3 fenêtres sur la façade est et trois fenêtres sur la façade sud dudit clocher.

Je prends acte de votre décision de refus de régularisation.

En conséquence, je ne peux que vous informer que les moyens pour appliquer les règles d'urbanisme auront pour conséquence l'envoi d'un procès verbal au Procureur sur la base du constat du 16/02/2015.

Regrettant de devoir ouvrir une voie contentieuse pour cette affaire, je reste à votre disposition pour une rencontre, si vous le souhaitez et vous prie d'agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.

Hervé SCHIAVETTI
Maire de la Ville d'Arles
h.schiavetti@ville-arles.fr